



Nouvelles d'Altviller

Juin 2021 N°56

Édito



Pourquoi tant d'incivilités (voir en pages intérieures) ?

Qu'est-ce qu'une incivilité ? Cette notion recouvre des comportements gênants.

« Être libre ce n'est pas faire ce qui nuit à autrui, mais respecter ce qu'il a fait. »

Que ce soient les concitoyens, les conseillers bénévoles, les agents communaux, ils œuvrent tous à l'embellissement de notre commune et contribuent à notre bien-être. En tant que premier magistrat de cette commune, je n'ai pas le pouvoir de juger mais celui d'informer. L'incivilité correspond à l'ensemble de nuisances qui engendre un trouble anormal à la tranquillité publique. Il ne faudrait pas adosser l'incivilité à un sentiment d'insécurité. Fort heureusement, notre commune est agréable à vivre ; hélas, certains d'entre nous ont des difficultés à le ressentir comme tel !

Je me permets de rappeler aux parents leurs rôles et leurs obligations envers des enfants mineurs dont quelques-uns profitent de la nuit tombée et surtout en période de couvre-feu, pour s'adonner à des jeux destructeurs que doit rembourser la collectivité.

Sortir sans l'autorisation de ses parents : dans le cadre de l'exercice de leur autorité parentale, les parents doivent veiller à la santé, à la moralité et à la sécurité de leur enfant pour mieux assurer son éducation (Article 371-1 du code civil).

Je souhaite également et pour le bien vivre ensemble que vous respectiez les horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Comme vous l'avez constaté notre village sera alimenté par un réseau gaz dans toutes les rues. Ces travaux seront terminés fin août. C'est une belle opération et vous pouvez encore vous inscrire pour profiter de l'offre de lancement.

L'arrivée de la fibre dans toutes les maisons c'est pour bientôt. Actuellement un opérateur fait déjà le démarchage, d'autres opérateurs suivront. Vous avez le choix.

Après une longue période de crise sanitaire, nous espérons toutes et tous retrouver une vie normale sans toutes ces restrictions. Mais soyons encore vigilants.

Je vous souhaite, et au nom de mon équipe municipale, de très bonnes vacances.

Édito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune	p 3
Le fleurissement du village	p 5
Incivilités	p 6
Informations pratiques	p 8

Jean-Jacques BALLEVRE

Les réunions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 15 février 2021

- 1.Compte administratif 2020
- 2.Compte de gestion 2020
- 3.Travaux extension réseau gaz
- 4.Etablissement d'une cartographie du réseau éclairage public
- 5.Travaux topographiques et parcellaires : parking accès cimetièrre : Impasse de l'école
- 6.Rétrocession de l'impasse de Sauvignac dans le domaine public
- 7.Repas des aînés
- 8.Organisation de la semaine scolaire 2021
- 9.Jobs d'été 2021
- 10.Information déploiement Haut Débit
- 11.Information des effectifs du RPI Altviller-Lachambre



Conseil Municipal du 12 avril 2021

- 1.Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 février 2021
- 2.Vote des taux des bases locales
- 3.Affectation des résultats 2020 au budget 2021
- 4.Subventions aux associations
- 5.Vote du Budget 2021
- 6.Révision de la Carte Communale
- 7.Transfert de compétence PLU aux EPCI
- 8.Demande d'emplacement pour commerce ambulant
- 9.Bornage terrain-vente parcelle N° 225 section 6
- 10.Rétrocession Impasse de Sauvignac
- 11.Information travaux réseau gaz
- 12.Information fibre SFR FTTH
- 13.Information affaire BUSCH



Élections départementales et régionales

Mise en place du dispositif sanitaire pour les deux bureaux de vote.



Le compte rendu de chaque réunion du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet

d'Altviller : <http://www.mairie-altviller.fr/> rubrique Mairie/Séances du Conseil

Les travaux dans la commune

La fibre optique

Fibre : le calendrier d'éligibilité autour de Saint-Avold se précise

Avec la mise en service du point de mutualisation d'Altviller, la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie veut étendre son réseau de fibre optique. Cet équipement bénéficiera à 700 logements de Lachambre et Altviller. À terme, tout le territoire sera couvert.

Après la mise en place d'un nœud de raccordement optique (NRO) à Carling en janvier dernier, puis au quartier Wenheck à Saint-Avold, c'est un point de mutualisation situé en bord de route à Altviller qui vient d'être inauguré. « Une affaire qui a débuté en 2016, on peut se réjouir que cela se concrétise », souligne le maire Jean-Jacques Ballèvre. Hervé Depierre, délégué régional d'Altice France, a précisé qu'une convention signée avec la Casas (Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie) devait permettre de raccorder 12 000 logements d'ici 2022.



Le réseau gaz



Dans le phasage des travaux il est prévu de réaliser successivement les extensions de réseau :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| - Rue de la Nied | réalisé en juin |
| - deux impasses de la rue de la Nied | réalisé en juin |
| - Rue des Vergers | réalisé en juin |
| - Rue des Champs | réalisé en juin |
| - Impasse des Primevères | en cours |
| - Rue Delphine Motte | (cet été) |
| - Rue de Saint-Avold | (cet été) |

Les riverains sont prévenus afin de stationner leurs véhicules hors de la zone des travaux.



Renouvellement de la distribution de compost pour une quantité de 9 tonnes, réservée aux habitants du village.



Mise en conformité du dépositaire par la mise en place d'une climatisation, pour un montant de 3 500 € TTC, par la société Escap.



Élagage du frêne au bout de la rue de l'église, pour un montant de 660 € TTC par la société Créa'Vertige.



Poursuite de la plantation de la haie à l'espace naturel sensible, achat de deux kits, haie champêtre et haie pleine nature, en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle

La haie libre apporte une variété qui vous gratifiera de couleurs et de formes différentes tout au long de l'année.

Le repas des aînés n'ayant pas pu se réaliser pour cause de covid-19, la commune a décidé de procéder à une distribution, assurée par les membres du conseil municipal, d'un panier garni à chaque personne ou couple de plus de 70 ans. Merci pour l'accueil et la gratitude de chacun.



Fleurissement du village



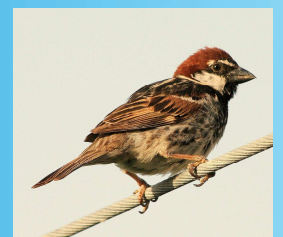
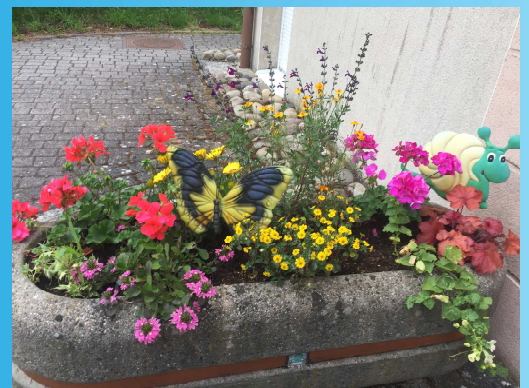
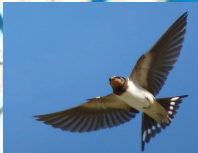
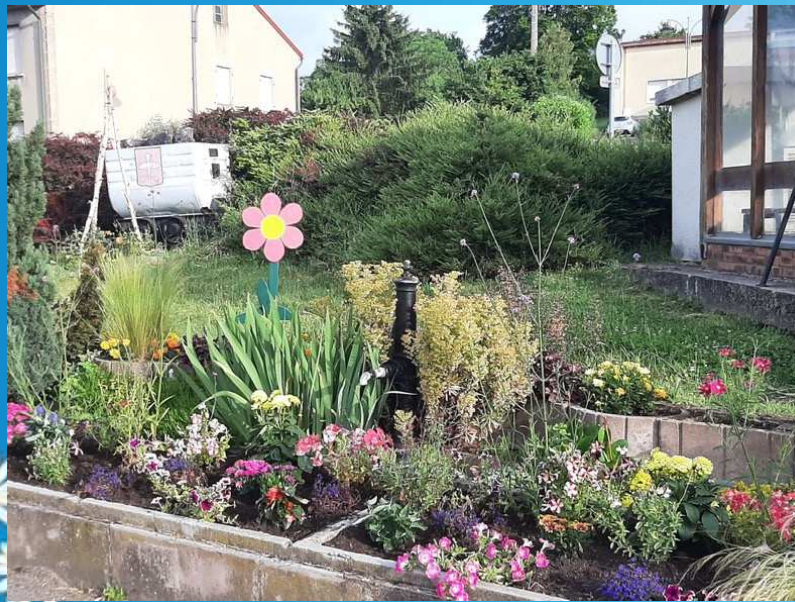
Après une période fortement arrosée, voici venu un temps plus clément pour les nouvelles plantations au village.

Celles-ci ont été effectuées par l'équipe « espaces verts » de l'ESAT « le village » d'Altviller. Les massifs et jardinières de fleurs rendent notre village accueillant et coloré, un moyen simple pour décorer et égayer notre commune. Nous remercions d'ores et déjà tous les jardiniers

amateurs qui contribuent à l'embellissement du village par leurs arrangements floraux.

Un jury composé d'élus de communes voisines et de membres de la commission de fleurissement d'Altviller sera invité à apprécier vos espaces fleuris visibles de la rue courant juillet 2021.

L'arrosage et l'entretien sont pris en charge par l'équipe du conseil municipal responsable du cadre de vie.

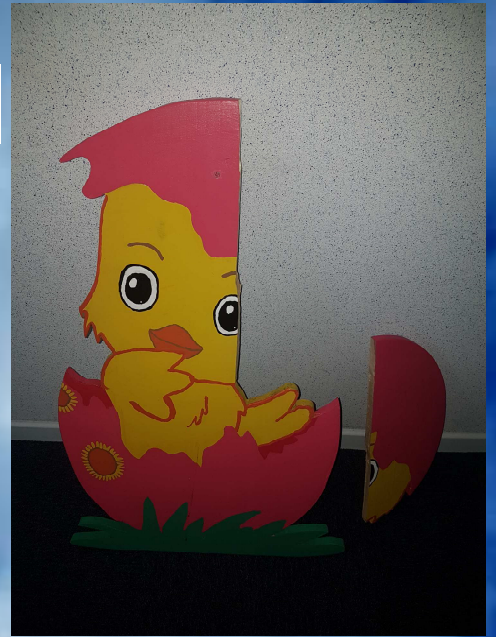


Incivilités



Dégradation des décorations.

Je décore mon village mais voilà ...

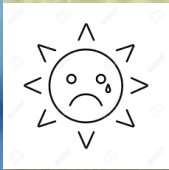


Un début d'incendie qui a nécessité l'intervention des pompiers.

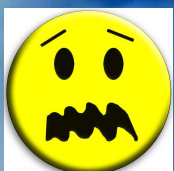
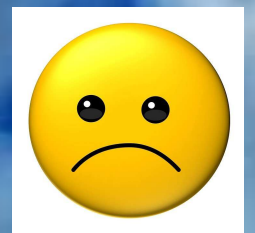
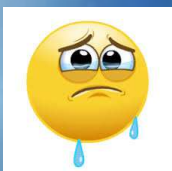
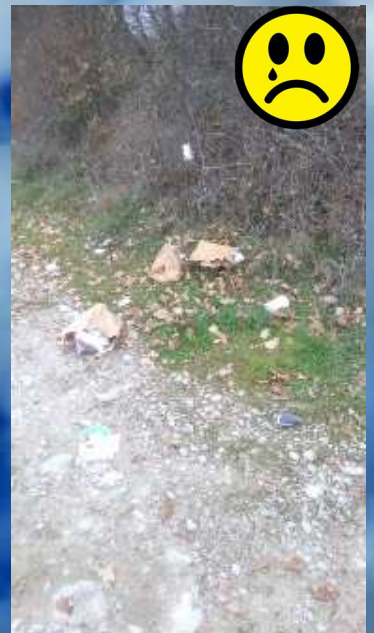
Effraction de boîtes aux lettres.

Détérioration de l'abri bus. L'endroit est fréquenté tous les jours par des enfants en bas âge qui ne demandent qu'à être en sécurité et protégés des intempéries.





Aire de jeux couverte de cailloux et dégradation d'une couvertine.



Informations

L'ASCA

Une reprise raisonnable des activités est en cours :

Gymnastique - Pilates

Pour les autres activités, chaque responsable informera ses participants.

Manifestations susceptibles d'être maintenues

(suivant l'évolution de la situation sanitaire)

- Kirve Rémi - Schwins'käss

- **Marché d'automne organisé par le Conseil de Fabrique**

- **Armistice**

dépôt de gerbe au monument aux morts à Altviller

le jeudi 11 novembre

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Les permanences en Mairie

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 11h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-altviller.fr>

"Nouvelles d'Altviller" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 260 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Delphine Senser, Joëlle Talaga, Denise Weber, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).